

Créez ou rénovez votre haie et contribuez à la plantation de 10 000 arbres supplémentaires !

Déjà 1 Million d'arbres plantés avec les associations de boisement dans la Manche depuis 1987 !

Qui peut s'inscrire ?

Agriculteurs, propriétaires, collectivités locales

Pour quel projet ?

Projets d'une longueur minimale de 100 ml pour créer ou reconstituer des haies bocagères en dehors des zones loties. Bénéficiez de conseils et des aides financières.



Calendrier

Inscriptions jusqu'au **30 Juin**
(priorité selon l'ordre d'inscription)

Plantation

hiver prochain

Où s'inscrire ?

Chambre d'agriculture de la Manche
Service Boisement - Avenue de Paris
50009 SAINT-LO Cédex

Tél : 02 33 06 49 91

Mail : ddechantsloup@manche.chambagri.fr

www.manche.chambagri.fr
(rubrique environnement/boisement)



Le conseil à la création ou la rénovation des haies bocagères, le conseil à la création de bosquets ainsi que le Plan de Gestion des Haies sont des services proposés par la Chambre d'agriculture de la Manche, certifiés par l'AFNOR.



Opération 10 000 arbres

pour les haies de la Manche



Réalisation des plantations
Confection de talus
Plantations à plat
Fournitures de plants
Demande d'aides financières

Chambre d'agriculture de la Manche - Equipe communication - CSK- mars 2015

